

COMITE DE SUIVI DE L'ACCORD DE LINAS-MARCOUSSIS

Communiqué

1. Le Comité de Suivi de l'Accord de Linas-Marcoussis se réjouit de l'accord intervenu pour que seule la cérémonie de prière interconfessionnelle ait eu lieu le samedi 24 avril 2004.

Il exprime sa grande satisfaction pour le bon encadrement de cette manifestation par les forces de sécurité nationales, l'ONUCI et l'Opération Licorne.

2. Le Comité de Suivi a apprécié le report au dimanche 25 avril du rassemblement qui s'est déroulé au Stade Champroux. Ce report a permis de maîtriser d'importants risques de tensions renouvelées.
3. Le Comité de Suivi tient néanmoins à déplorer et à condamner fermement les propos outrageants et irresponsables qui visent des communautés étrangères et menacent gravement leur sécurité. Il ne peut tolérer les menaces, les ultimatums et les attaques s'adressant aux Casques bleus en cours de déploiement en Côte d'Ivoire à la demande de toutes les parties ivoiriennes et pour servir exclusivement la cause de la paix selon un mandat et un calendrier précis arrêtés par l'ONU.

Le Comité de Suivi fait appel aux autorités politiques et à tous les leaders d'opinion pour arrêter sans délai ces dérives et rassurer l'ensemble du pays et la communauté internationale sur l'urgence d'aller résolument vers la réconciliation et la paix.

4. Le Comité de Suivi rappelle solennellement que l'Accord de Linas-Marcoussis n'autorise nullement et sous aucun prétexte des propos, des démarches ou des actes venant de quiconque et justifiant la sécession ou la partition du pays.

A plusieurs reprises, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a réaffirmé la nécessité de préserver l'unité de la Côte d'Ivoire et de relancer les opérations de désarmement. Toute autre démarche est inacceptable aux yeux de la communauté internationale.

5. Le Comité de Suivi veut en outre rappeler que le gouvernement de réconciliation nationale doit se retrouver au complet autour du Premier ministre Seydou Diarra sans délai et sans préalable pour prendre en charge collectivement le dialogue politique et la préparation des élections en vue d'une sortie de crise au bénéfice des populations meurtries de Côte d'Ivoire.
6. Enfin, le Comité de Suivi attire l'attention de tous les Ivoiriens sur les conclusions des derniers échanges du Conseil de Sécurité (26 avril) à la suite de la mission internationale qui a séjourné en Côte d'Ivoire du 15 au 20 avril 2004.

Pour le Conseil de Sécurité, la responsabilité individuelle de chacun des acteurs ivoiriens dans le règlement de la crise se trouve désormais engagée.

Fait à Abidjan, le 28 avril 2004